



DATE DE PUBLICATION : 30 JANVIER 2025

Le Directeur Régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d’Azur au chef du Service Régional du Contrôle et de la Maîtrise des Risques (SRCMR) et 3C

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l’économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Thierry MICHAUD**, chef du service régional du contrôle et de la maîtrise des risques et de la 3C de la succursale de Marseille, à l’effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service régional du contrôle et de la maîtrise des risques et de la 3C.

Fait à Marseille, le 15 janvier 2025

Denis LAURETOU